

FOCH COMMUNIQUE LES CONDITIONS AUX PARLEMENTAIRES ALLEMANDS

Ils demandent à en référer à leur gouvernement
Ils envoient un courrier à Spa
Ils ont soixante-douze heures pour répondre
LES SOCIALISTES ALLEMANDS EXIGENT L'ABDICATION DU KAISER ET DU KRONPRINZ
La déchéance du roi de Bavière décrétée

D'ici lundi onze heures du matin, au plus tard, et probablement plus tôt, nous serons fixés, car le délai de 72 heures accordé à l'Allemagne pour prendre une décision a commencé hier matin à onze heures.

Les parlementaires allemands étaient arrivés dans la nuit de jeudi à vendredi ; ils avaient pénétré dans les lignes françaises exactement à Haudroy, à 2 kilomètres nord-ouest de La Capelle, à l'aile gauche du général Debeney. Ils ont, dit-on, passé la nuit dans un château des environs de Compiègne, à Rethondes. A neuf heures du matin, ils ont été conduits auprès du maréchal Foch qui les a reçus dans le salon du train où il a l'habitude de travailler. Le maréchal Foch avait auprès de lui son chef d'état-major, le général Weygand et l'amiral britannique Wemyss.

La lecture des conditions de l'armistice a consterné les Allemands. Ils savaient bien d'une manière générale ce qui pouvait leur être demandé, mais ils ne s'étaient pas rendu compte de la déchéance si légitime qu'ont les Alliés à l'égard de la bonne foi allemande et qui, en raison de cette déchéance, veut, comme l'avait fait prévoir le Président Wilson, que les conditions militaires de l'armistice soient telles, que l'Allemagne n'ait plus la possibilité de reprendre la lutte.

Nos ennemis ont compris qu'il était inutile de discuter ; ils n'avaient qu'à attendre par un oui ou par un non. Ils ont alors déclaré que, quoique ayant pleins pouvoirs pour signer, ils préféraient en référer au quartier général qui se trouve à Spa. Ils ont demandé l'autorisation, qui leur a été accordée, d'envoyer un courrier dans cette ville. Ce courrier est parti aussitôt après déjeuner.

Par suite du mauvais temps et de l'état des routes, il n'a dû arriver qu'hier soir à destination. En admettant qu'il reparte aujourd'hui-même, il ne peut être guère revenu dans nos lignes que vers la fin de l'après-midi.

Voilà les faits exacts dans leur sobriété, sur cette journée historique où le maréchal Foch, qui représentait non seulement la France et ses alliés mais encore le Droit et la Civilisation, a vu devant lui les représentants de l'Allemagne humiliée et vaincue.

Que rapportera le courrier dans son automobile ? Est-ce la guerre, est-ce la paix ? La France, qui pendant plus de quatre ans, à travers toutes les vicissitudes, a attendu imperturbablement la victoire, saura, dans le même calme, attendre encore quelques heures, et même si l'Allemagne ne s'inclinait pas devant la nécessité pendant les quelques mois qui amèneraient la chute définitive de l'ennemi.

Mais tout fait prévoir, aussi bien l'attitude des plénipotentiaires allemands que les nouvelles intérieures de l'Allemagne, militaires et politiques, que l'heure de la capitulation a sonné pour elle.

Les plénipotentiaires allemands sont restés et ils ne manifestent pas à leurs gouvernants le désir d'être aidés par d'autres compatriotes dans leur tâche.

Quant à ce qui se passe en Allemagne, en outre des nouvelles relatives à la marine, nous avons déjà sommairement indiqué la gravité de la mutinerie de Kiel. On verra plus loin que le prince Henri de Prusse, le propre frère du kaiser, a eu toutes les peines du monde à échapper aux mutins.

Quant au kaiser lui-même, quand le courrier est arrivé hier soir à Spa, y avait-il encore un kaiser ? La chose est loin d'être certaine. Il s'était réfugié au quartier général quand il avait vu grandir contre lui la colère populaire et il avait semblé que l'éloignement pouvait produire un commencement d'apaisement.

Mais un fait grave pour lui s'est produit. Les socialistes, après avoir plus ou moins tergiversé, ont pris officiellement la décision d'exiger son abdication en même temps que celle de son fils.

Les socialistes non plus n'ont pas confiance au kaiser, eux qui, depuis le début de la guerre et dès avant la guerre, ont été ses complices d'agression et d'assassinat. Scheidemann, qui avait profité d'être leur chef pour devenir le collaborateur du prince Max de Bade, a été chargé de remettre cet ultimatum à son chef et de lui faire savoir que si le kaiser restait, ce serait lui, Scheidemann, et ce seraient les socialistes qui quitteraient le pouvoir.

Comme nous le prévoyions, voilà le kaiser de droit divin qui, après s'être soumis aux droits du peuple, est maintenant sommé de se démettre. Le kaiser s'inclinera-t-il tout de suite ou bien essaiera-t-il de résister avec ce qui lui reste de son armée ? Ce sont des opérations possibles avec des

La note officielle suivante a été communiquée hier, après-midi :

Les délégués allemands sont arrivés ce matin au quartier général du maréchal Foch.

Ils ont formellement demandé un armistice ; on leur a lu le texte des conditions des Alliés et on le leur a remis.

Ils ont demandé une suspension immédiate d'armes ; elle leur a été refusée.
L'ennemi a soixante-douze heures pour répondre.

soldats victorieux. Mais les baïonnettes des vaincus n'ont jamais pu sauver un trône. Si les socialistes se décident à abandonner l'empereur, c'est que eux, qui sont en contact avec les couches populaires, se rendent compte qu'il faut faire la part du feu et que pour sauver encore l'empire, il faut sacrifier l'empereur. Ils se sentent sur le point d'être débordés et les manifestations publiques de Munich montrent que dans l'Allemagne du Sud on va plus vite encore que dans l'Allemagne du Nord. Là, on a proclamé la République.

Toutes ces manifestations tendent à confirmer ce que nous savions déjà de l'impérieuse nécessité pour l'Allemagne de mettre fin aux hostilités si elle veut éviter les pires catastrophes. Et c'est évidemment pourquoi Erzberger, résigné, reste dans nos lignes, prêt à signer.

La Révolution gronde à Berlin

Un ultimatum des socialistes pour l'abdication du kaiser et du kronprinz

Bâle, 8 Novembre. — On mande de Berlin à la date du 8 :

La Correspondance socialiste dit que la direction du parti a discuté de nouveau hier l'ensemble de la situation politique et a chargé M. Scheidemann de remettre au chancelier la déclaration que la social-démocratie exige :

1^o Le droit de réunion publique aujourd'hui supprimé ; 2^o Que les militaires et la police reçoivent l'ordre d'observer la plus grande retenue ; 3^o La transformation immédiate du gouvernement prussien dans un sens conforme à la majorité du Reichstag ; 4^o Le renforcement de l'influence socialiste au sein de la majorité du Reichstag ; 5^o L'abdication du kaiser et la renonciation du kronprinz au trône avant aujourd'hui midi.

Si ces conditions ne sont pas remplies, les socialistes se retirent du gouvernement.

Cet ultimatum a été remis, hier, à 17 heures au chancelier.

Le prince Henri de Prusse s'est enfui de Kiel sous la protection du drapeau rouge

Copenhague, 8 Novembre. — La Gazette Populaire de Schleswig-Holstein raconte ainsi comment le prince Henri de Prusse, frère du kaiser, réussit à s'enfuir de Kiel :

Le prince quitta la ville dans une automobile sur laquelle flottait un drapeau rouge. Lui-même portait un brassard rouge. Le prince se trouvait à un kilomètre à peine de Kiel, filant à toute vitesse, lorsqu'il croisa un groupe de cinq marins qui l'obligerent à s'arrêter. Deux de ces marins lui demandèrent de monter sur le marchepied de l'automobile jusqu'à la ville suivante. Le prince consentit et poursuivit sa route dans ces conditions, mais après avoir parcouru quelques centaines de mètres, il décocha deux vigoureux coups de poing dans la figure des marins qui, surpris, perdirent l'équilibre et roulerent sur la route.

Les trois autres marins, témoins de cette scène, tirèrent immédiatement des coups de feu contre l'automobile princière qui poursuivait sa route à toute vitesse. On ne sait pas si le prince a été blessé. — (Radio.)

Les équipages des sous-marins dans la révolte

Londres, 8 Novembre. — On mande de Copenhague que la majorité des équipages des sous-marins s'est jointe au mouvement révolutionnaire.



La Bavière proclame la République

Bâle, 8 Novembre. — On mande de Munich à la date du 8 :

A la suite d'une grande réunion populaire qui a eu lieu hier dans la Theresien-Wiese, des troubles graves se sont produits qui ont abouti à la proclamation de la République en Bavière.

Ce meeting comprenait plusieurs milliers de personnes, venues sur l'invitation du parti socialiste.

Après des discours enflammés, de nombreux orateurs, la foule a adopté une résolution demandant notamment :

L'abdication de l'empereur.
La renonciation du kronprinz au trône.
L'introduction du régime démocratique en Allemagne.

L'acceptation de l'armistice.

Plus de guerre, sauf pour la défense nationale.

Des réformes sociales, la journée de huit heures.

Les orateurs ont été accueillis avec un enthousiasme délirant.

Dans un cortège formidable, long de plus d'un kilomètre, et précédé d'une musique militaire, la foule, parmi laquelle on remarquait quantité de soldats de toutes armes, s'est dirigée ensuite vers le palais royal et les ministères, où le gouvernement avait en hâte fait afficher des avis invitant au calme et au sang-froid. — (Havas.)

Bâle, 8 Novembre. — On mande de Munich le 8 novembre :

Au cours d'une séance tenue ce matin dans le palais de la Diète, la déchéance de la dynastie de Wittelsbach a été décrétée. — (Havas.)

En attendant que la Prusse se débarrasse du kaiser et des Hohenzollern, la Bavière vient de faire justice du principal complice de l'impérialisme autrichien.

Le roi Louis III qui, le premier des seigneurs de la guerre, perd ainsi sa couronne, est né à Munich le 7 janvier 1845. Il avait succédé à son père, le prince régent Luitpold, le 12 décembre 1912. Après avoir manifesté, durant sa jeunesse, des velléités d'indépendance à l'égard de l'hégémonie prussienne, il avait fait preuve, depuis son avènement au trône, de la même servilité que le prince régent son père. Le châtiment que le prince régent a mérité, la dynastie des Wittelsbach, qui est ainsi rayée de la liste des familles régnantes, gouvernait la Bavière depuis 1180.



Le roi Louis de Bavière

Luitpold, le 12 décembre 1912. Après avoir manifesté, durant sa jeunesse, des velléités d'indépendance à l'égard de l'hégémonie prussienne, il avait fait preuve, depuis son avènement au trône, de la même servilité que le prince régent son père. Le châtiment que le prince régent a mérité, la dynastie des Wittelsbach, qui est ainsi rayée de la liste des familles régnantes, gouvernait la Bavière depuis 1180.

ACCORD COMPLET des Yougo-Slaves et des Serbes

Un ministère commun présidé par M. Pachitch

Genève, 8 Novembre. — Les Yougo-Slaves et les Serbes viennent de se mettre complètement d'accord.

Un ministère commun composé de Serbes et de Yougo-Slaves vient de se former sous la présidence de M. Pachitch.

Les Anglais sont entrés à Odessa

Bâle, 7 Novembre. — L'Agence ukrainienne de Lausanne annonce que, conformément à la demande du gouvernement ukrainien, les Anglais sont entrés hier à Odessa.

SOUSCRIVEZ A L'EMPRUNT DE LA LIBÉRATION

Contribuez ainsi à la libération de notre territoire et au succès de nos armes.

Vers la libération totale

Maubeuge encerclé — Avesnes pris
Aux portes d'Hirson et de Mézières

LES BAVAROIS dans le Tyrol

Pour ne pas perdre la douce habitude allemande de faire la guerre chez les autres, le général bavarois Krafft von Delmensingen, le même qui s'était acquis une certaine notoriété lors de l'invasion de la Roumanie, vient d'entrer avec une avant-garde dans le Tyrol septentrional, tandis que deux autres bataillons bavarois franchissaient la frontière autrichienne à Salzbourg. Au préalable, le ministre de la Guerre de Bavière avait averti le Conseil national du Tyrol qu'il était contraint à cette mesure à cause des conditions de l'armistice austro-hongrois, déjouant la Bavière, et aussi « pour régler le passage à travers le Tyrol des troupes autrichiennes et mettre le pays à l'abri ». Il terminait en annonçant l'arrivée de forts contingents. Ce dernier détail n'est peut-être qu'un bluff, car on se demande où le ministre de la Guerre de Munich aurait pris ces gros effectifs, à moins que des troupes bavaroises n'aient été retirées d'autres fronts dans ces derniers temps. En tout cas, il est assez singulier que cette initiative ait été prise par Munich, et non pas par Berlin ou par le G. Q. G. allemand, et on peut voir là la continuation des rumeurs qui couraient ces jours-ci sur l'accentuation du particularisme bavarois.

L'avis adressé au Conseil tyrolien indique d'ailleurs assez nettement les deux buts poursuivis, l'un militaire, l'autre politique. Il s'agit d'abord de protéger le territoire bavarois en poussant probablement jusqu'à Innsbruck pour maîtriser la vallée de l'Inn, peut-être même jusqu'au col du Brenner, par où passe la nouvelle frontière italienne. Le but politique n'est pas moins transparent. On veut mettre le Tyrol à l'abri du désordre et sans doute récupérer le plus de troupes tyroliennes possible, autrement dit lier la cause du Tyrol à celle de la Bavière.

Nous verrons bien ce que produiront ces belles finesses. Les Tyroliens ont toujours été Autrichiens dans l'âme et fort dévoués à la maison de Habsbourg, mais ils n'ont jamais passé pour aimer les Bavarois, dont la domination, il y a une centaine d'années, leur a laissé des souvenirs amers. Quoi qu'il en soit, le séjour des parlementaires allemands au quartier général du maréchal Foch, prolongé après lecture de nos conditions d'armistice, enlève beaucoup d'intérêt aux machinations bavaroises dans le Tyrol. Sans compter que le général von Delmensingen pourrait bien être rappelé prochainement pour maintenir l'ordre, non plus dans le Tyrol, mais dans son propre pays.

Lt-colonel de THOMASSON.

P.-S. — Tandis que les journaux allemands parlaient ces jours-ci de « levée en masse », on apprend aujourd'hui que le ministre de la Guerre de Berlin vient de renvoyer dans leurs foyers les hommes des classes 90 et 91, du moins ceux qui ne servent pas sur le front....

M. Klotz va résoudre la question des bons communaux

M. Klotz, ministre des Finances, a reçu hier M. Hayez, sénateur du Nord, qui venait, au nom du groupe parlementaire des départements envahis et de ses collègues du Nord, l'entretenir de la question du remboursement des bons communaux. Le ministre l'a informé qu'une solution serait donnée dans les vingt-quatre heures à cette question dont le Petit Journal a fait connaître l'importance.

D'autre part, sur la demande de M. Hayez, le ministre des Finances va envoyer dans les divers arrondissements libérés des agents de la Trésorerie chargés de payer en espèces les allocations et d'échanger les bons communaux.

VOIR EN 4^e PAGE :

Notre grande carte qui indique les phases de la guerre sur le front français

Encore deux étapes comme celle que les armées alliées ont fournie hier et il ne restera plus guère de territoire français à libérer. En effet, sauf sur quelques points où l'ennemi a fait preuve d'une opiniâtreté qui pourra lui coûter cher, la progression sur l'ensemble du front a été considérable. Les armées britanniques, qui rencontrent toujours une résistance obstinée qu'elles brisent sans répit, n'en ont pas moins réalisé une avance remarquable. Le général Horn, en marche vers Mons, n'est plus qu'à 10 kilomètres de cette ville. L'armée Byng est aux portes mêmes de Maubeuge à demi encerclé par le sud. L'armée Rawlinson s'est emparée d'Avesnes après une lutte acharnée et s'approche de Fourmies.

A la droite des Britanniques, l'armée Debeney a poussé une pointe vers l'est et est arrivé au fort d'Hirson. Plus au sud, elle a eu, avec l'armée Guillaumat, à combattre des forces ennemies qui, profitant de la configuration du terrain, ont tenu pied sur la rive nord du Thon. Nos soldats avaient, hier soir, passé la rivière en plusieurs endroits et étaient en train de dominer ce dernier sursaut défensif des troupes du kronprinz.

Enfin, à l'aile droite du front de bataille, les armées Gouraud et Liggett nettoyaient complètement toute la rive gauche de la Meuse, entre Sedan et Mézières. Elles occupaient une ligne qui, partant de l'ouest de cette dernière ville, passait à Pagnon, Thion-le-Moutier et Lepron-les-Vallees.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

8 Novembre, 14 heures.

LA PROGRESSION A REPRIS CE MATIN SUR L'ENSEMBLE DU FRONT.

Nos éléments avancés ont atteint Liart, à 30 kilomètres au nord de Rethel. Plus à droite, nous sommes emparés, ce matin avant le jour, de Singly. Frénois et nous AVONS PÉNÉTRÉ DANS LES FAUBOURGS DE SEDAN.

LE CHIFFRE DES PRISONNIERS QUE NOUS AVONS FAITS DANS LA JOURNÉE D'HIER DÉPASSE 1500. LE MATÉRIEL CAPTURÉ S'EST CONSIDÉRABLEMENT ACCRU.

8 Novembre, 23 heures.

NOS TROUPES ONT CONTINUÉ LA POURSUITE DES ARRIÈRE-GARDES ENNEMES AU COURS DE LA JOURNÉE.

VOIR EN 2^e PAGE

notre nouveau Roman-Cinéma

Ames de Fous

par GUY DE TÉRAMOND



SUZANNE PARISIS dans le rôle d'Irène de Sombreuse

ET LIBRE UNE LARGE ZONE DE TERRITOIRE FRANÇAIS AVEC DE NOM-BREUX HABITANTS.

A notre gauche, nous avons accablé notre progression à l'est de la route de la Capelle à Avesnes, et porté nos lignes AUX ABORDS DU FORT D'HIRSON.

Plus à l'est, nous avons atteint, en de nombreux points, la rive sud du Thon, entre Origny et Liart. En dépit de la violence résistante opposée par l'ennemi, nous avons établi des têtes de pont sur la rive nord.

A notre droite, NOUS BORDONS LA MEUSE DE PETITS MEZIERES JUSQU'A HAUTEUR DE BAZILLIES.

LE CHIFFRE DES PRISONNIERS QUE NOUS AVONS FAITS DEPUIS HIER, DE PASSE DIX MILLE, PARTOUT L'ENNEMI ABANDONNE DES CANNONS ET DU MATERIEL.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUES

8 Novembre, après-midi.

Hier soir, UN VIF COMBAT A EU LIEU AUX ENVIRONS DE CLABES ET DE LA MONT-POISSONNE, au sud de Hautmont. NOS TROUPES SE SONT EMPAREES DE CES LOCALITES ET ont fait un certain nombre de prisonniers.

NOTRE AVANCE SE POURSUIT AU SUD DU CANAL DE MONS A CONDE.

8 Novembre, soir.

Malgré les très mauvaises conditions atmosphériques, NOS TROUPES, avançant sous une pluie battante, ONT REALISE DE NOTABLES PROGRES AU SUD DU CANAL MONS-CONDE.

A l'aile droite, NOUS NOUS SOMMES EMPARES D'AVESNES ET NOUS AVONS DEPASSE LA ROUTE AVESNES-MAGBEGE A LA FOIS AU SUD ET AU NORD DE CETTE VILLE.

Au centre, nous avons nettoyé Hautmont et nous approchons de la voie ferrée à l'ouest de Maubeuge.

A l'aile gauche, nous avons pris les villages de Malplaque, Fayt-le-Franc, Dour et Thulin et nous avançons le long du canal Mons-Condé.

Plus au nord, L'ENNEMI, menacé de flanc par notre progression, A COMMENCE A EVACUER LA PARTIE SUD DE TOWNAY.

NOUS NOUS SOMMES EMPARES DE CONDE et nous avons pris le canal de l'Escaut au sud d'Antoing, nous avons enlevé les villages de Laplaigne et de Belloy. Nous tenons la partie ouest de Townay.

DEPUIS LE 1^{er} NOVEMBRE, NOUS AVONS FAIT ENVIRON 45.000 PRISONNIERS ET PRIS PLUSIEURS CENTAINES DE CANNONS.

COMMUNIQUÉ AMERICAIN

8 Novembre, après-midi.

Sur les deux rives de la Meuse la nuit a été marquée par des tirs intenses de mitrailleuses et de mousquetiers. Une lutte d'artillerie dans la région de Sedan et à l'est de la Meuse.

Comment les Allemands ont organisé le pillage de nos cités

M. Langlois, directeur des Archives nationales, a fait hier à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un émouvant récit de ce qui s'est passé dans nos cités ravagées et notamment à Douai et à Cambrai, où il vient d'accomplir une mission officielle.

M. Langlois a décrit, la parfaite organisation du pillage :

« Pour les choses précieuses, l'opération a été conduite avec méthode (la folie allemande, dit Henri Heine, est plus folle que les autres parce qu'elle est méthodique) : l'opération a été conduite chez les médecins par des médecins, dans les bibliothèques par des bibliographes, pour les objets des collections publiques et privées par des experts. Il y avait, par exemple, à Douai, des bibliothèques de bibliophiles, un de ces bibliophiles, M. le baron de Willems, a constaté que l'on y a pris, avec discernement, tout ce qui s'y trouvait de meilleur en fait de manuscrits, de cartes, de reliures et d'impressions anciennes : le reste a été examiné et ce qui a été dédaigné, jeté par terre en désordre, a été parfois lacéré et souillé.

Bref, ajoute le directeur des Archives, c'est « la mise à sac du bon vieux temps, qui consiste à emporter tout ce qui plaît et à briser tout ce qu'on n'emporte pas : coups de sabre dans les tableaux et de revolver dans les glaces. »

Après avoir énuméré quelques-uns des actes criminels commis par l'infâme envahisseur, M. Langlois s'est écrié :

« Il y a, parmi bien d'autres, une grande différence entre cette guerre-ci et les guerres du passé. Les guerres du passé ont eu lieu en des temps où les traces des événements en général et des crimes en particulier disparaissaient vite ; le souvenir de la plupart des pires excès s'effaçait bientôt ; la victoire couvrait tout et la vie continuait. Mais cette guerre-ci, dont l'issue ne sera pas, du reste, celle qui était naïvement escomptée par nos agresseurs, a eu lieu dans un âge de publicité et de critique. Tout ou presque tout ce qui s'est passé depuis quatre ans a été ou sera noté, recueilli, prouvé, étiqueté, et cela de manière à ce que, quand même quatre-vingt-trois professeurs et savants rigoureusement affublés du titre d'Excellenz, ou aspirant à ce titre, déclareraient encore, sans en rien savoir, « Ce n'est pas vrai », nul ne les prendrait au sérieux.

Ajoutons que, sous la direction de M. Langlois, des hommes du métier vont dresser l'état des richesses artistiques et scientifiques qui ont été ravies à notre patrimoine dans des conditions absolument arbitraires et criminelles.

L'instruction contre M. Charles Humbert

L'officier rapporteur, le lieutenant Jonsson, a entendu, hier, dans cette affaire, un témoin, M. Lefranc, ancien directeur du cabinet du préfet de police.

LES PRISONNIERS DE GUERRE et les prélèvements de l'Etat

Le travail des prisonniers de guerre est un gros appoint pour notre industrie et notre agriculture ; il faut compter par centaines de mille les ouvriers employés dans nos champs et dans nos usines. Ils ne donnent pas le même rendement que les travailleurs français, mais, tel qu'il est, leur labeur nous est indispensable et l'on ne songe pas sans quelque inquiétude au moment où nous en serons privés.

Ce moment est-il lointain, est-il proche ? Les conditions de la paix seront longues à débattre, il faudra du temps pour rapatrier les prisonniers, et des publicistes autorisés demandent qu'ils soient maintenus en France pour rebâtir les villes qu'ils ont détruites et labourer, par un juste retour, les champs qu'ils ont saccagés.

La question du travail des prisonniers de guerre reste donc entière et elle préoccupe beaucoup l'opinion publique surtout en ce qui concerne nos exploitations rurales.

Propriétaires et fermiers ont été longtemps partisans de cette main-d'œuvre ; ils s'en détachent aujourd'hui parce qu'elle est devenue trop coûteuse, et comme ils n'ont rien pour la remplacer, il en est qui abandonnent la culture au grand détriment de l'intérêt général. Les plaintes sont justifiées ; j'ai voulu savoir le prix de revient d'un prisonnier de guerre, ouvrier rural, dans les départements du centre. J'ai pris l'avis d'hommes expérimentés et je suis arrivé, en faisant une moyenne, au résultat ci-après :

Les principales dépenses d'un prisonnier sont, d'abord : la nourriture qui, bien comprise, s'élève journellement à 5 francs, le salaire prélevé par l'Etat, qui est de 2 francs, les menues dépenses, gardiennage, savon, graisse, éclairage, logement, etc. L'ensemble donne un total de 9 fr. 50 ; mais il y a les mauvais jours pendant lesquels les dépenses continuent alors que le travail s'arrête, de telle sorte que l'on arrive aisément à un chiffre total de 12 francs. C'est trop, mais comment comprimer ce chiffre ? Il n'est qu'un seul moyen, c'est de faire disparaître le prélèvement de 2 francs exercé par l'Etat. C'est un sacrifice, je le veux bien, mais il est nécessaire jusqu'au moment où les vieilles classes licenciées rentreront dans leurs foyers.

Ne nous y trompons pas ; malgré des renseignements donnés en haut lieu dans le but très légitime de rassurer le pays, il reste une superficie énorme de terres sans culture. Cette diminution dans la production est un sujet d'inquiétude pour tous ceux qui ont souci de notre avenir économique. Il nous faut donc employer toutes nos forces pour assurer le travail. Je ne vois à ce sujet une lettre très instructive écrite par un homme qui occupe dans les milieux agricoles une place prépondérante et j'en détache les passages suivants : « Il y a une urgence absolue à venir en aide à la culture, en mettant à sa disposition la main-d'œuvre agricole de nos conditions abhorribles. Les prix des denrées étant très élevés, on pourrait, sans nuire au rendement, à la main-d'œuvre civile, supprimer totalement la rédevance qu'exige actuellement l'Etat pour les prisonniers de guerre confiés à l'agriculture, et, en outre, le moindre rendement de ces prisonniers de guerre par rapport à la main-d'œuvre civile, ils seraient encore plus chers que les ouvriers agricoles, ceux-ci d'ailleurs sont très peu nombreux ou même inexistant. Je viens de parcourir plusieurs régions, l'impression est désolante. On ne voit que terrains en chaumes et pas d'embayures commencées. Il nous faut briser si nous voulons regagner le temps perdu, ou gare à la disette en 1919. »

Nous nous associons aux observations de notre correspondant et nous estimons que le sacrifice demandé à l'Etat trouverait dans la production générale une large compensation.

H. COMOT,

Sénateur du Puy-de-Dôme.

Déclaration franco-anglaise

sur les territoires ottomans libérés

Le gouvernement français d'accord avec le gouvernement britannique a décidé de faire la déclaration conjointe ci-dessous :

« Le but qu'envisagent la France et la Grande-Bretagne en poursuivant en Orient la guerre déclenchée par l'ambition allemande, est l'affranchissement complet et définitif des peuples si longtemps opprimés par les Turcs et l'établissement de gouvernements et d'administrations nationales puisant leur autonomie dans la production et le libre choix des populations indigènes. »

Pour donner suite à ces intentions, la France et la Grande-Bretagne sont d'accord pour encourager et aider à l'établissement de gouvernements et d'administrations indigènes en Syrie et en Mésopotamie actuellement libérés par les Alliés ou dans les territoires où ils poursuivent la libération et pour reconnaître ceux-ci aussitôt qu'ils seront effectivement établis.

Loin de vouloir imposer aux populations de ces régions telles ou telles institutions, elles n'ont d'autre souci que d'assurer, par leur appui et par une assistance efficace, le fonctionnement normal des gouvernements et des administrations qu'elles se seront librement données. Assurer une justice impartiale et égale pour tous, faciliter le développement économique du pays en suscitant et en encourageant les initiatives locales, favoriser la diffusion de l'instruction, mettre fin aux divisions trop longtemps exploitées par la politique turque, tel est le rôle que les deux gouvernements alliés reviennent dans les territoires libérés. »

Le gouvernement français d'accord avec le gouvernement britannique a décidé de faire la déclaration conjointe ci-dessous :

« Le but qu'envisagent la France et la Grande-Bretagne en poursuivant en Orient la guerre déclenchée par l'ambition allemande, est l'affranchissement complet et définitif des peuples si longtemps opprimés par les Turcs et l'établissement de gouvernements et d'administrations nationales puisant leur autonomie dans la production et le libre choix des populations indigènes. »

Pour donner suite à ces intentions, la France et la Grande-Bretagne sont d'accord pour encourager et aider à l'établissement de gouvernements et d'administrations indigènes en Syrie et en Mésopotamie actuellement libérés par les Alliés ou dans les territoires où ils poursuivent la libération et pour reconnaître ceux-ci aussitôt qu'ils seront effectivement établis.

Loin de vouloir imposer aux populations de ces régions telles ou telles institutions, elles n'ont d'autre souci que d'assurer, par leur appui et par une assistance efficace, le fonctionnement normal des gouvernements et des administrations qu'elles se seront librement données. Assurer une justice impartiale et égale pour tous, faciliter le développement économique du pays en suscitant et en encourageant les initiatives locales, favoriser la diffusion de l'instruction, mettre fin aux divisions trop longtemps exploitées par la politique turque, tel est le rôle que les deux gouvernements alliés reviennent dans les territoires libérés. »

Le gouvernement français d'accord avec le gouvernement britannique a décidé de faire la déclaration conjointe ci-dessous :

« Le but qu'envisagent la France et la Grande-Bretagne en poursuivant en Orient la guerre déclenchée par l'ambition allemande, est l'affranchissement complet et définitif des peuples si longtemps opprimés par les Turcs et l'établissement de gouvernements et d'administrations nationales puisant leur autonomie dans la production et le libre choix des populations indigènes. »

Pour donner suite à ces intentions, la France et la Grande-Bretagne sont d'accord pour encourager et aider à l'établissement de gouvernements et d'administrations indigènes en Syrie et en Mésopotamie actuellement libérés par les Alliés ou dans les territoires où ils poursuivent la libération et pour reconnaître ceux-ci aussitôt qu'ils seront effectivement établis.

Loin de vouloir imposer aux populations de ces régions telles ou telles institutions, elles n'ont d'autre souci que d'assurer, par leur appui et par une assistance efficace, le fonctionnement normal des gouvernements et des administrations qu'elles se seront librement données. Assurer une justice impartiale et égale pour tous, faciliter le développement économique du pays en suscitant et en encourageant les initiatives locales, favoriser la diffusion de l'instruction, mettre fin aux divisions trop longtemps exploitées par la politique turque, tel est le rôle que les deux gouvernements alliés reviennent dans les territoires libérés. »

Le gouvernement français d'accord avec le gouvernement britannique a décidé de faire la déclaration conjointe ci-dessous :

« Le but qu'envisagent la France et la Grande-Bretagne en poursuivant en Orient la guerre déclenchée par l'ambition allemande, est l'affranchissement complet et définitif des peuples si longtemps opprimés par les Turcs et l'établissement de gouvernements et d'administrations nationales puisant leur autonomie dans la production et le libre choix des populations indigènes. »

Pour donner suite à ces intentions, la France et la Grande-Bretagne sont d'accord pour encourager et aider à l'établissement de gouvernements et d'administrations indigènes en Syrie et en Mésopotamie actuellement libérés par les Alliés ou dans les territoires où ils poursuivent la libération et pour reconnaître ceux-ci aussitôt qu'ils seront effectivement établis.

Loin de vouloir imposer aux populations de ces régions telles ou telles institutions, elles n'ont d'autre souci que d'assurer, par leur appui et par une assistance efficace, le fonctionnement normal des gouvernements et des administrations qu'elles se seront librement données. Assurer une justice impartiale et égale pour tous, faciliter le développement économique du pays en suscitant et en encourageant les initiatives locales, favoriser la diffusion de l'instruction, mettre fin aux divisions trop longtemps exploitées par la politique turque, tel est le rôle que les deux gouvernements alliés reviennent dans les territoires libérés. »

Le gouvernement français d'accord avec le gouvernement britannique a décidé de faire la déclaration conjointe ci-dessous :

« Le but qu'envisagent la France et la Grande-Bretagne en poursuivant en Orient la guerre déclenchée par l'ambition allemande, est l'affranchissement complet et définitif des peuples si longtemps opprimés par les Turcs et l'établissement de gouvernements et d'administrations nationales puisant leur autonomie dans la production et le libre choix des populations indigènes. »

Pour donner suite à ces intentions, la France et la Grande-Bretagne sont d'accord pour encourager et aider à l'établissement de gouvernements et d'administrations indigènes en Syrie et en Mésopotamie actuellement libérés par les Alliés ou dans les territoires où ils poursuivent la libération et pour reconnaître ceux-ci aussitôt qu'ils seront effectivement établis.

Loin de vouloir imposer aux populations de ces régions telles ou telles institutions, elles n'ont d'autre souci que d'assurer, par leur appui et par une assistance efficace, le fonctionnement normal des gouvernements et des administrations qu'elles se seront librement données. Assurer une justice impartiale et égale pour tous, faciliter le développement économique du pays en suscitant et en encourageant les initiatives locales, favoriser la diffusion de l'instruction, mettre fin aux divisions trop longtemps exploitées par la politique turque, tel est le rôle que les deux gouvernements alliés reviennent dans les territoires libérés. »

Le gouvernement français d'accord avec le gouvernement britannique a décidé de faire la déclaration conjointe ci-dessous :

« Le but qu'envisagent la France et la Grande-Bretagne en poursuivant en Orient la guerre déclenchée par l'ambition allemande, est l'affranchissement complet et définitif des peuples si longtemps opprimés par les Turcs et l'établissement de gouvernements et d'administrations nationales puisant leur autonomie dans la production et le libre choix des populations indigènes. »

Pour donner suite à ces intentions, la France et la Grande-Bretagne sont d'accord pour encourager et aider à l'établissement de gouvernements et d'administrations indigènes en Syrie et en Mésopotamie actuellement libérés par les Alliés ou dans les territoires où ils poursuivent la libération et pour reconnaître ceux-ci aussitôt qu'ils seront effectivement établis.

Loin de vouloir imposer aux populations de ces régions telles ou telles institutions, elles n'ont d'autre souci que d'assurer, par leur appui et par une assistance efficace, le fonctionnement normal des gouvernements et des administrations qu'elles se seront librement données. Assurer une justice impartiale et égale pour tous, faciliter le développement économique du pays en suscitant et en encourageant les initiatives locales, favoriser la diffusion de l'instruction, mettre fin aux divisions trop longtemps exploitées par la politique turque, tel est le rôle que les deux gouvernements alliés reviennent dans les territoires libérés. »

Le gouvernement français d'accord avec le gouvernement britannique a décidé de faire la déclaration conjointe ci-dessous :

« Le but qu'envisagent la France et la Grande-Bretagne en poursuivant en Orient la guerre déclenchée par l'ambition allemande, est l'affranchissement complet et définitif des peuples si longtemps opprimés par les Turcs et l'établissement de gouvernements et d'administrations nationales puisant leur autonomie dans la production et le libre choix des populations indigènes. »

A LA CHAMBRE

Pour les habitants des régions envahies

Au début de la séance M. Deschanel donne lecture d'une dépêche de la Chambre péruvienne félicitant la France des victoires remportées par ses héroïques armées.

M. Goniaux attire l'attention du gouvernement sur la situation des habitants des régions envahies chassées vers la Hollande par les Allemands.

Il demande que des mesures soient prises pour assurer le ravitaillement en vivres et en linges quand ils reviendront en France.

M. Albert Favre répond que les mesures nécessaires sont prises d'ores et déjà.

Lorsque, ajoute-t-il, nous avons été informés par notre ministre en Hollande de l'arrivée dans ce pays de nos malheureux compatriotes, nous nous sommes préoccupés d'abord de leur situation en France dans les meilleures conditions. Nous avons décidé de leur verser à Dieppe ce que seront les débarquements, et nous avons envoyé dans cette ville une mission chargée de prendre à cet effet toutes les dispositions nécessaires.

En ce qui concerne les vêtements, toutes les mesures ont été arrêtées pour que chaque famille soit pourvue du nécessaire à son arrivée (linge et vêtements).

En ce qui concerne les réclamations des familles de réfugiés, on lui a déjà adressé à Evian et il n'est pas nécessaire de les renouveler, ou si cette démarche n'a pas eu lieu, il faut les faire parvenir sans retard au ministère de l'Intérieur. C'est à Paris qu'il faut adresser les demandes, et elles le seront avec la plus grande rapidité. Ajoute que le retour dans le foyer d'origine de tous ceux qui le désirent sera autorisé immédiatement. (Très bien, très bien.)

L'incident est clos sur ces mots et l'on vote sans débat une proposition accordant, sous certaines conditions, une allocation temporaire mensuelle de 20 francs pendant la durée des hostilités et les six mois qui suivront, aux petits retraités des chemins de fer de l'Etat.

L'exploitation des chemins de fer

Puis on discute le projet modifiant la loi du 28 septembre 1888 sur l'exploitation des chemins de fer pendant la guerre.

M. Puech reproche au projet de présenter des incertitudes et des obscurités.

Après lui, M. Louis Dubois élève des critiques au point de vue financier, puis la suite de la discussion est ajournée à cet après-midi.

CHEZ NOS AS

Le travail de la D. C. A.

Au cours des combats du mois d'octobre, notre D. C. A. a pris une part importante à la lutte engagée contre l'aviation allemande. Celle-ci, qui avait pour mission de protéger le mouvement des troupes ennemies et d'entraver notre progression, s'est montrée particulièrement agressive, mitraillant notre infanterie et nos batteries.

Grâce à l'excellence de leur procédé de tir, à l'habileté et à la vigilance du personnel, nos avions de la D. C. A. ont largement contribué à faire payer cher l'ennemi son audace tactique. 35 avions allemands ont été abattus par nos postes et nos auto-cannons et 4 décapités ont été contraints d'abandonner leur matériel.

Une mention spéciale est due à la 6^{re} section d'auto-cannons du 66^e régiment d'artillerie qui, survolée à basse altitude par une patrouille de 5 fockers, engagée avec eux un véritable combat rang-froid, qui conservèrent ses serpilleries, malgré les tirs de mitrailleuses et de mitrailleurs qui pleuvaient sur eux, lui permit d'abattre en quelques minutes trois appareils, tandis qu'un quatrième, fuyant devant un feu meurtrier, ne tardait pas à s'écraser sur le sol, atteignant par le tir d'une section voisine. (Officiel.)

Le commandant de la Morlaix, chef d'un des groupes de la Division aérienne, a reçu la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Le sous-lieutenant Enrich, disparu après avoir remporté la victoire, nous a adressé de captivité une carte qui est internée « bien portant » à Friedrichshafen.

Le sous-lieutenant Marinovitch — le benjamin des as, puisque ne le 1^{er} août 1908 — a remporté sa 2^e victoire le 3 novembre. Sa 2^e victoire, qui lui valut pour la seconde fois la citation au commandement, était le lieutenant Schlegel, qui poursuivait jusqu'au sol et incendia à quelques mètres du sol.

Deux aviateurs prisonniers blessés viennent d'être rapatriés d'Allemagne : le capitaine Mupronal (3 victoires) et le lieutenant Schlegel, qui poursuivait jusqu'au sol et incendia à quelques mètres du sol.

Le comité de l'Aéro-Club d'Amérique vient de décerner la médaille de guerre et un diplôme aux aviateurs suivants : major d'Armstrong (Italie), lieutenant Marchal et Forest (France), lieutenant Rickenbach (Autriche), Frank Luke, Rickenbach (Autriche), et les autres de distinction posthume, les mêmes récompenses ont été accordées au lieutenant Coffard (France), au sergent Paul Pavella, Read et Strickland (Amérique).

L'adjudant pilote Chardon a été médaillé militaire pour avoir, entre autres exploits, accompli 9 bombardements au ras du sol en 5 jours et abattu en flammes un avion ennemi en allant servir un peloton attaqué par de nombreux ennemis. — J. M.

Fonck, l'as des as, au banquet de l'Aéro-Club

L'Aéro-Club de France a commémoré par un grand banquet, le 20^e anniversaire de la fondation de l'Aéro-Club.

A l'issue de la réunion, M. Henri Deutsch de la Meurthe a remis ses grandes médailles d'or.

Après un discours de M. Deutsch de la Meurthe et de M. Jacques-Louis Dumesnil, M. Louchet a exalté l'héroïsme des aviateurs et leur a indiqué leur devoir après la victoire, afin de maintenir la France au premier rang des puissances par les progrès de l'aéronautique.

M. Jacques-Louis Dumesnil, à la fin du banquet, a invité les assistants à applaudir la 7^e victoire de Fonck, qui assistait au banquet.

Le 7^e octobre, Fonck, l'as des as, avait repassé au théâtre, était redevenu l'arbitre écouté de l'élégance du bal ton.

Cela aurait pu durer ainsi jusqu'à ce qu'Irène, devenue grande, eût entouré sa vieillesse de petits-enfants sautant sur ses genoux, remplaçant par les joies calmes du foyer le mouvement et l'agitation du boulevard.

La destinée en avait décidé autrement en lui faisant apercevoir, un soir, dans une loge de l'Opéra, une jeune femme dont il était aussitôt tombé éperdument amoureux.

C'était une Américaine du Sud qui venait d'arriver à Paris avec son frère, après avoir perdu son mari, quelque gauchiste de l'Argentine avec lequel elle ne s'était jamais entendue.

Lola de Riaz était une admirable créature. Sa taille fine, ses grands yeux noirs, sa magnifique chevelure d'ébène, son charme souple et rélin, la régularité harmonieuse de ses traits lui donnaient une beauté qui ne pouvait laisser aucun homme indifférent et qui avait fait battre violemment le cœur du marquis.

Un an plus tard, sans écouter la voix de la raison ou de la prudence, sans songer que sa fille, qui allait avoir quinze ans, aurait besoin d'une autre mère que cette étrange énigmatique et fantasque, sans se rappeler qu'il avait trente ans de plus qu'elle, le marquis l'épousait.

Lola de Riaz était devenue marquise de Sombreuse.

Quant au reste, il n'avait jamais regretté d'avoir fermé l'oreille aux propos malveillants qui la représentaient comme une vulgaire aventurière ou de fâcheuses histoi-

res dans son pays natal avaient forcée à s'expatrier et à chercher fortune ailleurs.

La Lola entourait son vieux mari des prévenances les plus attentionnées. Elle semblait lui être profondément reconnaissante de l'avoir tiré de la misère et de lui avoir donné son nom qui lui ouvrait les portes de la plus haute société parisienne. Elle le soignait avec une tendresse vigilante, le nifistait pour le vieillard une affection toute filiale dont elle lui dispensait à tout moment les plus tendres preuves.

Ce soir-là, elle était venue le chercher au fumoir et lui avait jeté sur les épaules un châle épais pour traverser le hall, car le crépuscule était frais, et, lui ayant pris le bras, le conduisait au salon.

Comme ils y pénétraient, le marquis s'arrêta un instant.

Dans un coin de la pièce aux murs tendus de Gobelin, où les meubles anciens, les chaises à porteurs dorées, les bronzes de toutes sortes s'amontoilaient comme dans un musée, était sur un grand chevalet un portrait de femme grande nature, au-dessous duquel se lisait cette inscription :

IRENE DE SOMBREUSE (1765-1793)

C'était une des plus remarquables toiles de La Tour exécutée par le célèbre peintre, quelques années avant sa mort.

Le marquis aimait particulièrement ce portrait de famille, à cause de la ressemblance qu'avait sa fille avec cette ancêtre dont elle portait le nom.

LA VIE CHÈRE

Les « boutiques-témoins »

Nous avons annoncé que M. Fiancette avait proposé au Conseil municipal la création de 400 boutiques-témoins — c'est-à-dire des débits où le public trouverait des denrées alimentaires de première nécessité aux prix de la taxe, ces prix témoignaient de la possibilité de les pratiquer dans le commerce.

M. Aulrand a déclaré que la proposition était intéressante et que l'administration était prête à en assurer l'exécution. Il a cependant fait remarquer que le chiffre de 400 boutiques devrait être réduit à 100, les boucheries municipales pourraient également vendre les mêmes denrées, ce qui porterait les débits à 150. M. Fiancette s'est rallié à cette proposition qui a ensuite été défendue par M. Ernest Caron.

Lundi, le Conseil se réunira à nouveau sur la proposition de M. Dausset, pour continuer l'étude de cette proposition.

Les boucheries municipales

Aujourd'hui, 9 novembre, cinq nouvelles boucheries municipales seront ouvertes à Paris.

44, rue Poissonnière (2^e arr.) : 7, rue César-Franck (1^{er} arr.) ; 1, rue Sidi-Brahim (12^e arr.) ; 124, av. d'Italie ; 200, rue Tolbiac (13^e arr.).

Importants vols de viande aux abattoirs de Vaugirard

Les auteurs de nombreux et importants vols de viande et de graisse aux abattoirs de Vaugirard viennent d'être arrêtés et envoyés au Dépôt, ainsi que trois de leurs complices. Au total : Jacques Hallard, 18 ans ; Joseph Derbet, 19 ans, demeurant tous deux en hôtel garni, rue Brandan ; Adolphe Haquin, 17 ans, rue Castagnary ; Marcel Labrosse, 18 ans, rue de l'Amiral-Roussin ; Edouard Peignard, 13 ans, en convalescence, rue de Cambrai ; Louis Senevé, 17 ans, rue de Vaugirard, tous six garçons bouchers, accusés aux abattoirs de Vaugirard, Jean Bagard, 17 ans, rue Pierre-Larousse ; Valentin Pannier, 45 ans, rue Verdinglorix, camionneurs, et Antonio Molinier, 27 ans, demeurant avec les deux premiers, rue Brandan, sujet italien, réformé.

Les auteurs de ces vols ont été poursuivis dans les magasins du receleur situés 55, rue de la Chapelle, Duranton, sous-chef de la Sûreté, a découvert un stock très important de viande et de graisse ; Molinier a avoué qu'il se préparait à en faire du saucisson.

LES COMMUNES PRÉVOYANTES

Ce qu'on fait à Gentilly

Parmi les communes de la banlieue parisienne dont la population a été ravitaillée économiquement grâce à la prévoyance de leur administration, il faut citer Gentilly. Un comité extra-municipal d'approvisionnement composé d'industriels a fourni les fonds qui ont permis des achats heu-

reux. M. Prillard, secrétaire général de la mairie, qui s'occupe activement de cette œuvre, m'en a dit :

« C'est à MM. Gratien, notre maire, et Rivet, conseiller municipal délégué, que l'on doit l'importance des résultats obtenus. Ils ont remarquablement nous fournis de tout à nos administrés — et même aux communes voisines. Nous leur vendons — et à la taxe — de la viande que l'indigence nous fournit, du riz, des pâtes, des haricots, du beurre — à 1 fr. 60 le quart — du tapoca, du vinaigre, du gruère, du poisson. »

« Ce n'est pas tout. Du 18 février au 31 août 1918, nous avons vendu 3.384 paires de chaussures nationales au-dessous du prix officiel ! Nous avons acheté une forêt en Haute-Savoie et nous pouvons ainsi chauffer nos habitants. »

Enfin, une coopérative vend de la viande frigorifiée. Pour aider la classe pauvre, la ville de Gentilly a renoncé à ses droits d'octroi sur les ventes de viande.

« Et c'est ainsi que les habitants de Gentilly n'ont jamais manqué de rien. »

L'emprunt de la Libération

Avantages de la nouvelle rente

Elle rapporte 5,65 % d'intérêt. Elle est

Le Navire invisible

PREMIERE PARTIE
LA FEMME BLONDE

V. — Une première indication (Suite)

Lorsque nous arrivons au village d'Auderville, nous voyons une dizaine de paysans rassemblés devant une auberge qui porte pour enseigne au « Soleil Levant », bien qu'elle présente sa façade à l'occident.

Ces gens discutent avec animation. Il a dû certainement se passer quelque chose, mais quoi ?

Nous l'apprenons bientôt. Un groupe se plaint de ce que des officiers de marine accompagnés d'une femme aient rafié toutes les provisions qui se trouvaient dans le village.

C'est très joli, dit-il, de tout réquisitionner pour l'armée, mais il faut aussi songer aux civils, aux femmes, aux vieillards et aux enfants qui ont bien le droit de vivre, eux aussi.

Le lieutenant s'approche de l'orateur et celui-ci, qui croit sans doute que notre officier vient aussi rafié les dernières provisions.

Tous droits de reproduction traduction et adaptation cinématographique réservés pour tous pays.

seuls qui restent dans le village, roule des yeux égarés.

Quand il comprend que nous n'en voulons pas aux maigres réserves qui peuvent encore rester dans les hangars, sa figure se radoucit : il répond avec une précision remarquable aux questions qu'on lui pose et nous fournit en outre certains renseignements qui ne manquent pas de nous surprendre.

Grâce à lui, nous apprenons que nos espions, après avoir empli dans leur grand auto grise et une autre plus petite tout ce qu'ils avaient pu dénicher, se sont dirigés vers la commune de Saint-Germain.

Que sont-ils allés faire de ce côté ? Pourquoi surtout ont-ils fait tant de provisions ?

Auraient-ils l'intention de s'embarquer ? Auraient-ils, au contraire, élu momentanément domicile dans un endroit de la côte d'où ils se livrent à quelque louche besogne d'espionnage ?

Nous nous trouvons décidément en présence d'une bande malfaisante organisée que nous ne l'avions supposé tout d'abord.

Qui sait même si les deux officiers et la femme qui semble faire partie de leur état-major n'ont pas avec eux une troupe de faux matelots prêts à tout ?

VI. — Où nous prenons une décision

Lorsque les braves paysans sont convaincus que nous sommes des amis, et des vrais, ils nous donnent sur le passage des « réquisitionneurs » certains détails dont nous faisons notre profit.

C'est ainsi que nous découvrons qu'ils sont dans la région depuis huit jours seulement et qu'ils doivent, pour l'instant, habiter dans les environs de l'anse Saint-Martin.

Pour demeurer dans le voisinage de la mer, les espions ont évidemment de sérieuses raisons. Lorsqu'ils se verront traqués sur terre, ils s'enfuiront par eau.

Reste à savoir si cela leur sera aussi facile qu'ils le croient.

Après avoir remercié les paysans et leur avoir fait promettre de garder sur notre visite la discrétion la plus absolue, nous nous mettons en route pour Saint-Germain, car c'est là, espérons-nous, que nous recueillerons de sérieux indices qui nous mettront probablement sur la piste de ceux que nous cherchons.

Mes amis, nous dit le lieutenant, pendant que nous roulons sur une route d'où la vue plonge sur la mer, je crois que nous ne tarderons pas à découvrir nos bandits.

A partir de maintenant, il faut redoubler de prudence. Interroger l'horizon, scruter les moindres buissons, car l'ennemi ne doit pas être loin. Quand nous serons arrivés à l'entrée du village que l'on aperçoit là-bas, nous descendrons de voiture et nous examinerons le sol. Peut-être y découvrirons-nous les traces des pneus de la voiture grise...

A peine a-t-il prononcé ces mots qu'un coup de sifflet prolongé retentit tout à coup, suivi, à deux secondes d'intervalle, de deux autres plus brefs.

— Ça, c'est sûrement un signal, dit Le Hardelay...

— Sans aucun doute, répond le lieutenant...

— Celui qui vient de siffler n'est certainement pas bien loin. Voulez-vous que je tache de le découvrir ?

— Non... cela n'avancerait à rien... Avançons vite au contraire, peut-être parviendrons-nous à surprendre nos gredins.

Nous traversons le village de Saint-Germain où nous nous arrêtons pour interroger le garde champêtre.

Aux premières questions que lui pose le lieutenant, le brave homme paraît tout surpris. On voit qu'il sait quelque chose, mais qu'il ne veut rien dire. Poussé dans ses derniers retranchements, il finit par nous apprendre qu'à deux kilomètres de l'endroit où nous nous trouvons, il y a en effet des officiers de marine et une dizaine de matelots occupés à remettre en état un ancien fort situé près de la baie de Saint-Martin.

— Que ne le disiez-vous plus tôt ! s'écrie le lieutenant.

— Dame !... je me méfiais.

— De nous ?

— Ma foi... oui...

— Et pourquoi ?

— Parce que les officiers qui sont là-bas dans le fort m'avaient averti qu'il viendrait probablement par ici de faux marins, des espions qui sont payés par les

Allemands pour se renseigner sur les travaux que l'on exécute en ce moment.

— Alors, vous nous prenez pour de faux officiers ?

— Dame !... oui... Qu'est-ce que vous auriez pensé à ma place ? J'ai vu deux capitaines de vaisseau qui menaient de me faire révoquer si je parlais. Moi, vous comprenez, j'ai à ma place. Elle me rapporte pas beaucoup, mais par le temps qui court, ça me permet d'avoir... J'avais même pensé que j'aurais rien dit du tout si j'avais pas reconnu parmi vous un gars du pays... Le Hardelay, un gars de Saint-Germain... C'est pas un espion, pour sûr... donc c'est les autres qui ont menti.

— Oui, père La Régache, dit Le Hardelay en serrant la main du bonhomme, vous pouvez être sûr que c'est eux qui ont menti... C'est égal, ils vous ont joliment bien monté l'coup, les Boches, et ça m'étonne qu'un vieux finaud comme vous se soit laissé prendre au piège...

— Que qu'il veut, mon gars... j'pouvais m'douter qu'ils seraient pas si bêtes. J'ai m'douté qu'ils étaient des officiers de vaisseau avec des galons d'or sur leurs manches et sur leurs casquettes... j'pouvais m'douter que ces gaillards-là étaient des Boches... De plus malins qu'moi s'y s'aurait laissé prendre.

— Enfin, à présent, vous êtes convaincu ?

— Certes oui... mais avouez tout d'même qu'est pas naturel, c'est l'affaire-là...

— C'est justement parce que c'est pas naturel, comme vous dites, que nous sommes ici... Bientôt, vous nous verrez passer avec ceux qui vous ont si joliment

monté l'coup, mais nous les tiendrons à l'aise... ils seront nos prisonniers.

— Ah ! ils n'auront pas volé c'est qui les arrivera, et c'est certes pas moi qui le plaindrai... Des individus comme ça, on doit pas avoir de pitié pour eux... faut les fusiller comme des bêtes malfaisantes...

— Et vous pouvez être sûr qu'ils le seront...

Le lieutenant coupe court à ce dialogue. — Vous êtes sûr, demande-t-il au garde champêtre, que ces gens-là sont dans le vieux fort de l'anse Saint-Martin ?

— Vous diriez qu'ils y sont en ce moment, ça je pourrais pas l'affirmer, mais ils s'y trouvaient hier, je les ai vus entrer avec leurs autos...

— Vous ne les avez pas aperçus depuis ?

— Moi, non, mais ma bru m'a appris qu'ils étaient rev'nus tantôt... et elle n'a pas dû s'y tromper, car lorsqu'ils sont là, y a toujours des marins qui rôdent à la sortie du village... des marins à eux, bien sûr... Tenez, tout à l'heure, juste comme vous arriviez, y en a un qu'est passé près d'moi en courant...

— Il allait probablement prévenir ses complices, dit Le Hardelay.

Il réchiffait pendant quelques instants, puis dit au garde champêtre :

— Y a-t-il ici, mon brave homme, un endroit où nous puissions remiser notre auto ?

— Oui... dans la cour de la ferme à Ricard...

— Bien... conduisez-nous.

(A suivre.) ARNOULD GALOPIN.

COMMENT LA FEMME PEUT AMELIORER SON TEINT

SECRETS AMERICAIN DE BEAUTE

Toute femme désire connaître comment elle peut restaurer, raviver ou améliorer un teint fané ; comment avoir, en dépit des années, des intempéries ou des maladies, la douceur, la velouté et la fraîcheur d'un teint de jeune fille. La réponse à cette question a été trouvée par nos sœurs d'Amérique, dont on dit qu'elles ont leur beau teint clair à l'emploi régulier d'une crème connue ici sous le nom de Cire Aseptine. Au lieu d'entraver la fonction des pores et de sécher l'épiderme, la Cire Aseptine détache peu à peu les peaux mortes, laissant à découvert, dans sa beauté naturelle, le teint frais et velouté de l'enfance. Ne supportez pas plus longtemps un teint terne, une peau ridée et sans finesse, mais allez de suite chez votre pharmacien acheter de la Cire Aseptine. Chaque soir, faites-en une application abondante suivant les instructions et dans quelques jours vous serez étonnée par la merveilleuse transformation de votre apparence.

Contre les RHUMES, TOUX, BRONCHITES, GRIPPE, CATARRHES, ASTHME, Gouttes Livoniennes

Apprenez rapidement et vous la STENO-DACTYLO

GRIPPE MAUX de REINS LUMBAGO

d'ASPIRINE "USINES du RHONE"

OFFICIERS MINISTÉRIELS

VENTE au Palais, le 30 Novembre 1918, à 3 heures, MAISON 10, BOULEVARD BARRES, N° 21

SYPHILIS

Dysenterie GOMENOL-CAPSULE

FERRO-CERIUM

CAMIONS

BAGUES, BROCHES D'ACTUALITES

Blessés, Anémies

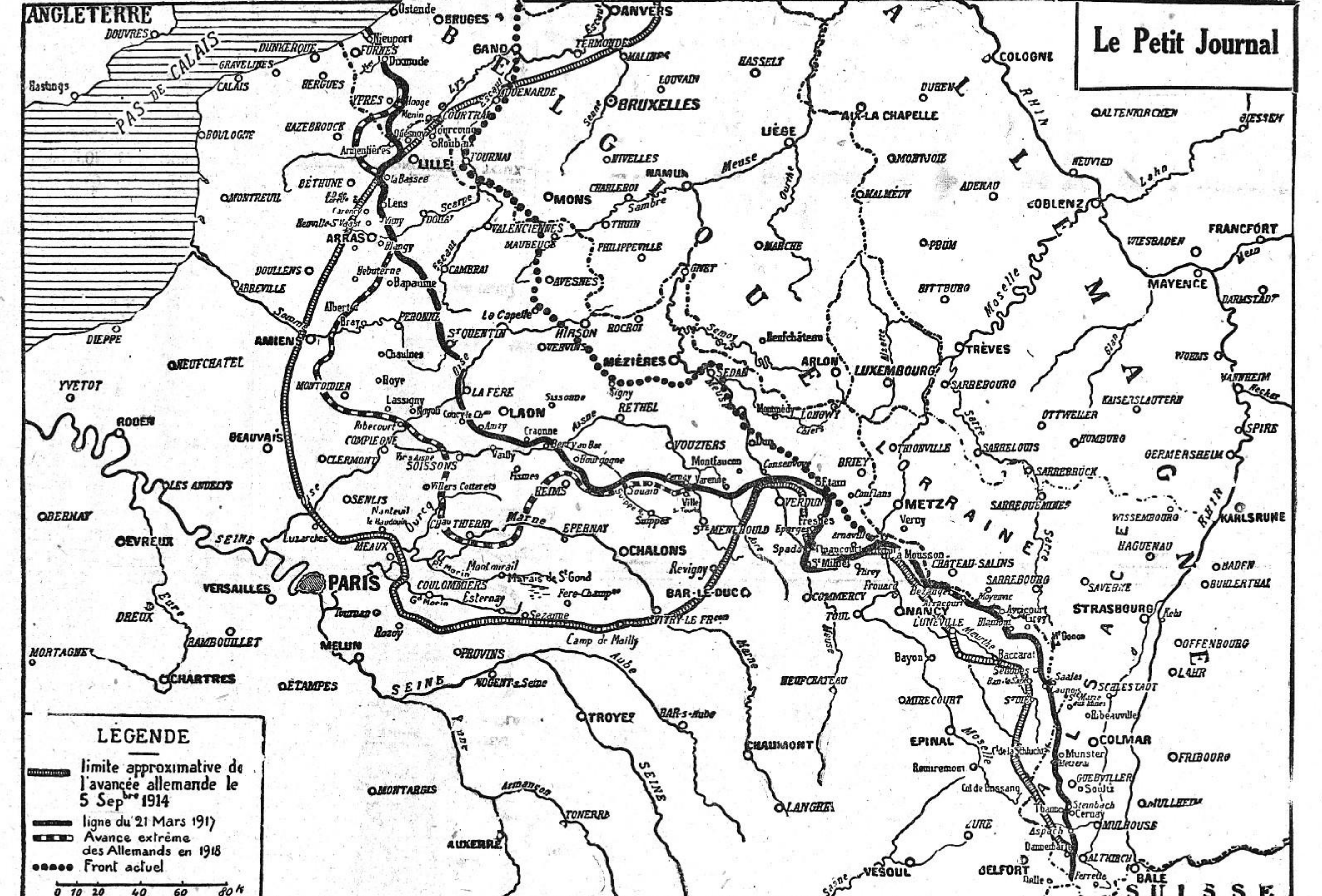
SANTÉ, VIGUEUR, FORCES

VIN de VIAL

et Lacto-Phosphate de Chaux

DANS TOUTES LES PHARMACIES

Une Carte qui indique les phases de la guerre



FILS A COUDRE
L. WELCOMME, E. MORO & Co
Usine à Lyon

LE PLUS IMPORTANT STOCK DE PARIS

Ames de Fous

Par GUY DE TÉRAMOND

Voici les portraits de trois des remarquables interprètes de notre grand roman-cinéma

POLONIO EVE FRANCIS DE PEDRELLI

AMES DE FOUS

commence aujourd'hui dans LE PETIT JOURNAL

Films de la Société Anonyme CINEMATOPHONES HARRY, 61, Rue de Chabrol, Paris.

LE MEILLEUR QUINQUINA BYRRH TONIQUE HYGIÉNIQUE RECONSTITUANT

Maladies de la Femme

LE RETOUR D'ÂGE

JOUVENCE d'Abbé SOURY

NOTA

HALLS de l'ALIMENTATION

BLENNORRAGIE CYSTITE PROSTATITE

SANTAL BLANC

FUMEURS ! LE BLOC LOUIS

VENTES SUR SOUMISSIONS CACHETÉES

1° 60 AUTOMOBILES MILITAIRES RÉFORMÉES

20 MOTOCYCLETES -- 20 ENSEMBLES

2° 15 AUTOMOBILES MILITAIRES RÉFORMÉES

10 Motocyclettes -- 10 Side-Cars -- Carrosseries

ROUES -- ESSIEUX -- ENSEMBLES, etc...

EXPOSITIONS

ADJUDICATION